



# 24H BRAILLE



**VENEZ BRAILLER  
AVEC NOUS !**

EXPOSITION SUR LOUIS BRAILLE, FRESQUE DES  
BRAILLEURS, ATELIER DÉCOUVERTE DU BRAILLE

*Le 15 octobre*  
10h : ALSH Mas d'Azil  
14h : ALSH Lézat sur Lèze





Communiqué de Presse  
À Pamiers, 15 septembre 2025

## 200 ans de Braille : l'Association Pourquoi Pas Moi se mobilise pour les "24 Heures Braille"

Le 15 octobre 2025, à l'occasion du bicentenaire du braille et de la Journée internationale de la canne blanche, l'Association Pourquoi Pas Moi-CLAIR-André Montané s'associe à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France pour participer à une mobilisation nationale inédite : les **24 Heures Braille**. Cette journée est dédiée à la découverte, à la sensibilisation et à la valorisation du braille, ce système d'écriture tactile inventé il y a 200 ans par Louis Braille et toujours essentiel pour l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes.

Dans toute la France, et localement sur le territoire de l'Arize-Lèze, des événements seront organisés pour rendre visible le braille et inviter chacun à en comprendre l'importance, grâce à un partenariat avec le LECGS Arize-Lèze (Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud). Des ateliers d'initiation, des démonstrations d'outils de lecture adaptés, des lectures tactiles ou encore des créations artistiques permettront aux participants de vivre une véritable immersion.

Pour Bruno Gendron, Président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France « Le braille est bien plus qu'un simple alphabet : c'est un outil de liberté, d'accès à la connaissance et de construction de soi. À l'heure où son usage est en recul, il est essentiel de rappeler qu'il reste irremplaçable. »

Alors même que les technologies vocales se multiplient, le braille reste un levier d'inclusion et d'émancipation pour des milliers de personnes. Pourtant, son usage est en recul. L'Association Pourquoi Pas Moi-CLAIR-André Montané, par cette action symbolique et pédagogique, souhaite rappeler l'importance de continuer à transmettre et défendre cette écriture universelle. À travers les "24 Heures Braille", nous voulons provoquer la rencontre, la curiosité et l'émerveillement autour d'un code que peu connaissent vraiment, mais qui change profondément la vie des personnes qui l'utilisent soulignent Chantal RUBIO et Carlos ARIAS, co-présidents de l'Association Pourquoi Pas Moi.

Pour cet événement, LE&C GS (Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud) se joint à la FAAF et à l'Association Pourquoi Pas Moi-CLAIR-André Montané.

La journée du 15 octobre 2025 se déroulera dans plusieurs lieux sur le territoire de l'Arize-Lèze : à 9h30 sur l'ALSH du Mas d'Azil et à 14h sur l'ALSH de Lézat sur Lèze sur lequel viendront les enfants de l'ALSH du Fossat. L'événement s'inscrit dans une dynamique nationale relayée par la Fédération des Aveugles de France.

Contact presse :

Association Pourquoi Pas Moi : 06 99 38 03 12

Ana Pereira : 06 10 58 61 62

A propos de l'Association Pourquoi Pas Moi-CLAIR-André Montané :

L'association APPM a comme objectif l'accès au droit, l'accessibilité et la participation sociale des personnes en situation de handicap visuel en Ariège. APPM agit en proposant des activités adaptées aux personnes malvoyantes ou non-voyantes et en menant des actions sur l'environnement et auprès du public. Notre démarche est pragmatique et rejoint le concept d'accessibilité universelle : en œuvrant pour le handicap visuel, c'est la collectivité toute entière qui en profite !

À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles. Présidée par Bruno Gendron, auparavant Maître de conférences à l'université d'Orléans, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'outre-mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.

À propos de l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud : Implantée dans les régions du Grand Sud, LE&C Grand Sud est une association laïque à but non-lucratif. La démarche inclusive de LE&C GS se décline dans une dynamique de transversalité des compétences axées sur les besoins et capacités de l'enfant, du jeune pour créer des environnements inclusifs accessibles à tous.